

## **Ligue contre le Cancer, Comité Côte-d'Or Bourse de mobilité**

### ***Règlement du concours***

#### **Article 1**

Le Comité Côte-d'Or de la Ligue contre le Cancer (CD21) offre une bourse de mobilité pour formation.

#### **Article 2**

Il sera attribué :

Une aide d'un montant de 6 000 € à un(e) jeune doctorant(e) ou post-doc non statutaire grâce à un don de l'association FISCELITRE.

#### **Article 3**

Il s'agit d'une aide financière destinée à compléter la formation d'un(e) doctorant(e) ès sciences en cancérologie, quelque soit le type de cancer ou le niveau d'investigation (fondamental, translationnel, clinique...) par un stage à l'extérieur de son centre de recherche.

#### **Article 4**

Critères généraux de sélection des candidatures :

- Travaux sur le cancer très prometteurs
- Originalité du sujet au niveau national et international
- Publications dans des revues internationales à comité de lecture, si réalisées, brevets éventuels
- Excellence du parcours scientifique (CV cursus universitaire, début de carrière scientifique,...)
- Financement actuel et cofinancement(s) de la mobilité
- Objet du stage de formation extérieur
- Perspectives

#### **Article 5**

*Appel à candidature :*

- Les candidatures sont reçues jusqu'au **31 décembre 2022**.

Adresse électronique de réception des dossiers :

Madame Véronique Rabier, Directrice du Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer de Côte-d'Or « [Veronique.Rabier@ligue-cancer.net](mailto:Veronique.Rabier@ligue-cancer.net) ».

Et « [latruffe@u-bourgogne.fr](mailto:latruffe@u-bourgogne.fr) », Président du Conseil Scientifique Départemental 21

- Candidatures éligibles : Doctorants inscrits à l'université de Bourgogne.

## Article 6

*Documents à soumettre (en français):*

- Lettre de recommandation du Directeur (de la Directrice) de l'institution de recherche où travaille le (la) candidat(e), ou du directeur (de la Directrice) de thèse
- Lettre d'invitation du Directeur (de la Directrice) du laboratoire d'accueil et période envisagée
- Curriculum vitae du (de la) candidat(e) (diplômes, parcours, liste des publications, si réalisées)
- Financements publics ou privés obtenus pour préparer la thèse (allocation, bourse, contrat de travail...)
- Composition de l'équipe au sein de laquelle travaille le (la) candidat(e) et RIB de l'organisme gestionnaire de l'équipe dont dépend le(a) doctorant(e)
- Description des travaux motivant la candidature, présentation de leur importance pour la recherche dans le domaine du cancer et perspectives (2 pages maximum).

## Article 7

*Critères d'évaluation :*

À partir d'une grille d'évaluation établie par le CSD 21, comportant des notes de A à D pour les différents critères, le CSD 21 établira un classement des candidatures.

Les critères à prendre en compte sont les suivants :

- Originalité du sujet au niveau national et international
- Résultats déjà obtenus
- Nombre et qualité des publications internationales (si réalisées)
- Collaborations académiques ou/et collaborations industrielles
- Perspectives ouvertes par les travaux réalisés et le projet de stage.

## Article 8

*Instruction et classement des dossiers :*

- Les dossiers déposés seront expertisés par une personnalité scientifique en veillant à éliminer tout conflit d'intérêt.
- Les expertises seront transmises au CSD21 qui opérera un classement des dossiers au vu des expertises réalisées et choisira le (a) lauréat (e )
- Décision finale : Validation par le Conseil d'Administration du Comité Côte-d'Or des choix du CSD21
- Les candidats seront informés des décisions du CD21 au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2023

## Article 9

*Remise de l'aide :*

- Remise de l'aide lors d'une cérémonie par le Président du Conseil d'Administration du Comité Côte-d'Or de la Ligue contre le Cancer,
- Présentation rapide du projet par le(a) lauréat(e).
- Présentation des travaux par le(a) lauréat(e) lors de l'Assemblée Générale du CD21 en 2024.